



## Bilan du quinquennat Macron : les réformes dans l'Education nationale ont malmené le métier d'enseignant



Le personnel de l'Education nationale a manifesté en nombre lors de la journée de mobilisation du 13 janvier. // © MARTIN BARZILAI/HAYTHAM-REA

**BILAN** - Retour sur cinq années du gouvernement Macron très actives du côté des réformes éducatives. Après Parcoursup et la réforme du bac, les relations entre le ministère de l'Education nationale et les enseignants du second degré n'ont jamais été aussi houleuses. En cause, des réformes qui touchent aux conditions de travail et aux missions des enseignants et le manque d'accompagnement.

Rue de Grenelle, c'est un quinquennat très mouvementé qui s'achève. Nommé ministre de l'Education nationale le 17 mai 2017, Jean-Michel Blanquer aura étonné par son activité autant que par sa longévité. Dès son entrée en fonction, de nombreux chantiers éducatifs ont été lancés, notamment du côté des plus petits (dédoublage des classes de CP et CE1, école obligatoire dès trois ans) et du lycée. Parmi les enseignants, nombreux sont ceux qui se sont sentis malmenés et mal accompagnés dans ces réformes.

S'il a toujours assumé donner la priorité à l'école primaire, l'ancien directeur général de l'enseignement scolaire (2009-2012) s'est également attaqué au lycée et à l'orientation, jusqu'à réformer l'irréformable. Dès septembre 2018, un an et demi après l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, les élèves de secondes intégraient un lycée nouvelle formule. Deux ans et demi plus tard, en juillet 2021, cette même cohorte a été la première diplômée du nouveau bac, qui a vu arriver le contrôle continu et la mise en place de parcours personnalisés à travers le choix de spécialités.

Plus tôt, en janvier 2018, ouvrait la première édition de Parcoursup. Cette plateforme façonnée avec le ministère de l'Enseignement supérieur venait remplacer APB, raillé pour sa pratique du tirage au sort. La principale différence entre les deux procédures :



l'instauration, dans la plus récente, d'une forme de sélection à l'université notamment pour les filières en tension.

Ces réformes d'ampleur ont été menées au pas de charge, puis malmenées par la crise sanitaire de 2020, 2021 et 2022. Si bien qu'à l'issue de cinq années intenses et agitées, les relations entre le ministre de l'Éducation et la grande majorité du corps enseignant ont rarement été aussi mauvaises de l'avis de leurs représentants.

Jeudi noir : les raisons d'une grève historique dans l'Éducation nationale

Ce constat, souligné régulièrement par les syndicats et associations disciplinaires, ne surprend pas Annick Billon, sénatrice UDI de Vendée. La co-auteurice du rapport sénatorial établissant le bilan des mesures éducatives du quinquennat pointe d'emblée le manque d'accompagnement des enseignants dans cette période de mouvements. "La clé de voûte de ce nouveau système, c'est l'orientation, résume-t-elle. Or, elle est restée un parent pauvre des budgets : 85% des profs principaux et 65% des proviseurs n'ont reçu aucune formation spécifique pour assurer leur mission d'orientation."

La clé de voûte de ce nouveau système, c'est l'orientation. Or, elle est restée un parent pauvre des budgets. (A. Billon, sénatrice UDI)

Le rapport, remis le 23 février dernier, souligne en effet une promesse non tenue de la réforme : la mise en place de 54 heures d'orientation annuelle au lycée. "Faute de dotation horaire globale suffisante, dans un contexte de réforme du lycée fortement consommatrice d'heures pour les enseignements de spécialité et les options, de nombreux élèves ne bénéficient pas de leurs 54 heures d'orientation annuelles", écrivent les auteurs de la commission culture et communication.

La principale conséquence de ce manque de formation et de dotation est un mauvais accompagnement des élèves. "À partir du moment où on propose des choix qui affectent durement et sans retour en arrière l'orientation des lycéens, il est nécessaire que les professeurs soient formés", développe Annick Billon. Selon elle, ces effets étaient pourtant prévisibles.

Au centre de l'attention, la spécialité maths révèle les faiblesses de la réforme du bac

Au-delà de ces constats, la sénatrice regrette aussi l'absence d'étude d'impact sur la réforme des lycées, ce qui aurait pu être utile avant de retirer les maths du tronc commun du bac général – que le président-candidat a promis de réintégrer s'il est réélu.

"C'était une grave erreur [de supprimer les maths], parce que ce gouvernement a affiché une volonté de lutter contre les inégalités homme-femme depuis le début du quinquennat. Or ils n'ont pas mesuré les conséquences que cette suppression pourrait avoir sur l'orientation des filles. Aujourd'hui on assiste à une orientation stéréotypée alors que c'est ce contre quoi ils voulaient lutter."

Le gouvernement n'a pas mesuré les conséquences que la suppression de maths du tronc commun pourrait avoir sur l'orientation des filles. (A. Billon)

En plus de la mise en place d'une réforme impopulaire et ce manque de formation aux nouvelles missions d'accompagnement, "les enseignants ont été mis à rude épreuve pendant la crise sanitaire, a aussi observé Annick Billon. Les choses se faisaient au



dernier moment, ils ont été malmenés et se sont sentis en difficulté."

De quoi renforcer l'animosité entre le ministère et les personnels. Si Annick Billon veut "saluer la volonté de réformer du gouvernement", elle constate : "le ministre a souhaité une école plus inclusive, l'école de la confiance, sauf que la confiance n'est pas là."

Grenelle de l'éducation : 700 millions d'euros supplémentaires promis aux enseignants

Les relations auraient pourtant pu s'améliorer à partir de la rentrée 2020 et le démarrage du Grenelle de l'Education, censé revaloriser le métier d'enseignant, à commencer par les salaires. "Le niveau de salaire des enseignants en France est bas, par rapport aux autres pays comme aux autres fonctionnaires de même qualification", rappelle Géraldine Farges, sociologue et maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne.

A l'issue des discussions, la rue de Grenelle a promis 400 millions d'euros de revalorisation en 2021, puis 700 millions en 2022. Loin des espérances. "Pendant le quinquennat, on peut noter la prime d'attractivité pour les enseignants en REP et REP+, détaille Géraldine Farges. On ne peut pas forcément pointer beaucoup plus." Selon la sociologue, "des revalorisations salariales sont attendues et n'ont pas été observées".

Mais la question du salaire n'est pas forcément la plus centrale. "La profession souffre d'un déficit de rémunération et de reconnaissance, cela ne date pas de ce quinquennat", souligne Annick Billon. Un avis partagé par Géraldine Farges : "Au global, c'est sûr que les conditions ne se sont pas améliorées."

A travers "conditions", il faut notamment comprendre "autonomie". "Avant, ces métiers étaient très autonomes, maintenant c'est très cadré par les textes officiels, notamment sur les méthodes pédagogiques." Géraldine Farges rappelle pourtant que "les enseignants sont tous diplômés d'un bac+5 minimum et ont une forte demande de reconnaissance de leur expertise, de leurs capacités réflexives, de leurs compétences d'expert de l'éducation et de la relation pédagogique". Elle relie donc le "mécontentement" actuel des enseignants au fait que malgré leur expertise partagée, "ils ne sont pas associés aux réformes".

La sociologue craint en outre que ces dégradations des conditions de travail ne fassent fuir les futurs enseignants. "Cela fait beaucoup hésiter les étudiants dès la licence, alerte-t-elle. Ils s'attendent à de mauvaises conditions, et cette image réelle est confortée par leurs stages."

Manque de volonté politique ou défaut de méthode ? Pour Annick Billon, la copie est en tout cas clairement à revoir : "Le gouvernement a souhaité restaurer l'attractivité des métiers, cela n'a pas fonctionné."

